

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2024

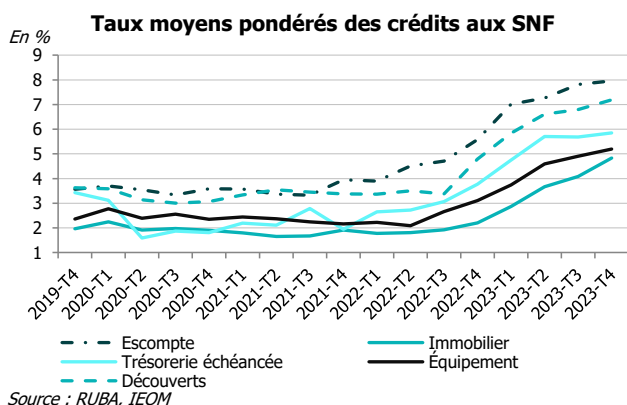
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 4^e TRIMESTRE 2023

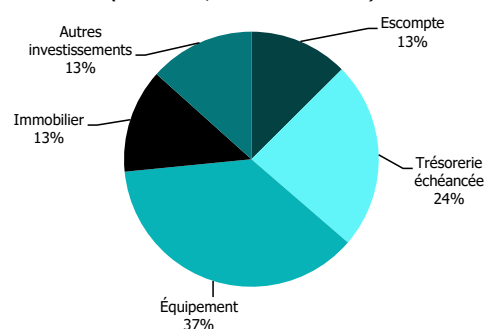
LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES CONTINUE D'AUGMENTER

- Après avoir été stable au trimestre précédent, le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** repart à la hausse à 5,85 % au 4^e trimestre 2023 (+16 pdb sur trois mois). Le taux moyen progresse également en France entière (+10 pdb à 4,69 %) tandis qu'il recule nettement en Polynésie française (-41 pdb à 4,40 %). Par conséquent, l'écart avec la France entière et la Polynésie française se creuse pour s'établir à respectivement 116 pdb et 145 pdb.
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** (5,20 %) est également en hausse, mais celle-ci s'atténue (+29 pdb sur trois mois, après +32 pdb au 3^e trimestre). Les taux moyens progressent également pour la France entière et la Polynésie française (+21 pdb et +35 pdb) et s'établissent à 4,58 % et 3,80 % respectivement.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** (4,83 %) augmente lui aussi sur le 4^e trimestre 2023 (+74 pdb sur trois mois), tout comme en Polynésie française (+66 pdb à 3,38 %). La hausse est moins importante pour la France entière (+32 pdb sur 3 mois à 4,16 %). La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 17 ans en Nouvelle-Calédonie.
- Le taux moyen des **découverts** s'établit à 7,19 %, il poursuit sa hausse (+39 pdb sur le trimestre). C'est également le cas en Polynésie française (+22 pdb à 5,87 %) et pour la France entière (+26 pdb à 6,25 %).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

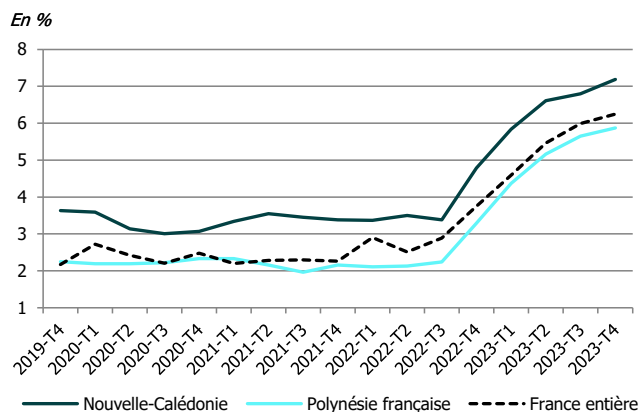


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	7,19	6,25	6,80	5,99	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	5,85	4,69	5,69	4,59	63	27	56	19	7,26	2,99
Équipement	5,20	4,58	4,91	4,37	139	115	81	78	5,96	4,52
Immobilier	4,83	4,16	4,09	3,84	199	196	98	92	-	-

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

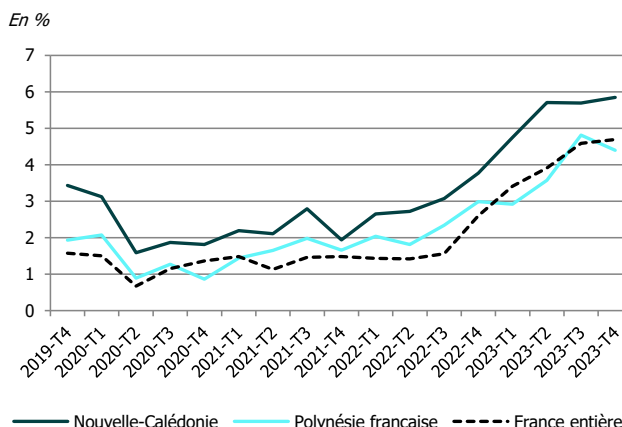
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



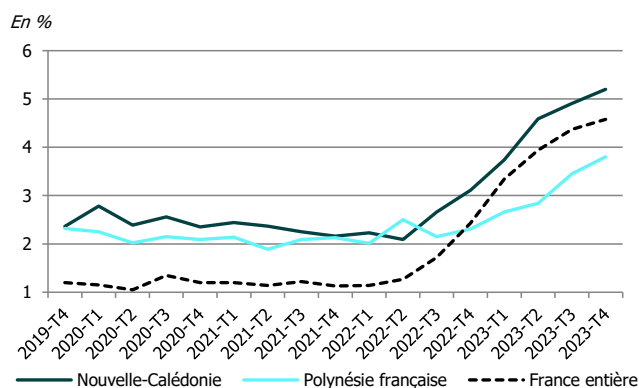
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Trésorerie échancée



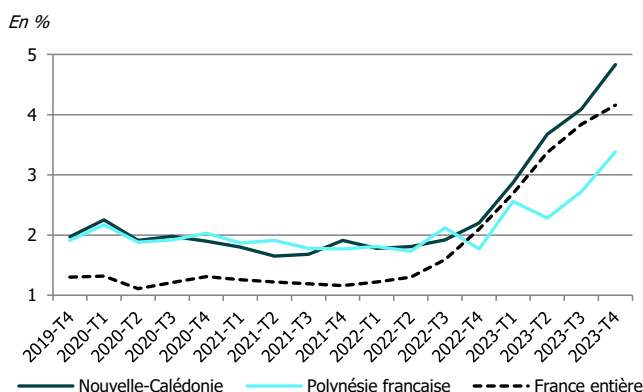
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Équipement



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Immobilier



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 6 000 déclarations pour le 4^e trimestre 2023.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.